Colombes
www.colombes.fr

République Française
Département des Hauts-de-Seine

DECLARATION PREALABLE D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

(Art. L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-9 et R.310-19 du code de commerce et Art. R321-1 et R.321-9 du code pénal)

A adresser en recommandé avec AR à la Mairie de Colombes, Place de la République – 92701 COLOMBES CEDEX accompagné d'un justificatif d'identité du déclarant

1. IDENTIFICATION DU DECLARANT

(Pour les personnes morales, dénomination sociale, nom et prénom du représentant légal ou statutaire)

Nom, prénom : _____

Dénomination sociale (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

☎ : _____ N° Siret : _____

2. CARACTERISTIQUES DE LA VENTE AU DEBALLAGE

Adresse détaillée du lieu de vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail…) :

_____

_____

Surface estimée :

Marchandises vendues : Neuves - Occasion

Nature des marchandises vendues : _____

Date de la vente : du _____ au _____

Horaires :

Durée de la vente (en jours) : _____

Le cas échéant, date de la décision ministérielle (ventes de fruits et légumes frais – II de l'Art. R.310-8 du code de commerce) :_____

3. ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (Nom, prénom) _____, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues à l'article L.310-2, L.310-5, R.310-8 R.310-9 et R.310-10 du code de commerce et Art R.321-1 et R321-9 du code pénal.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (Art. L.310-5 du code de commerce).

---

4. CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : N° d'enregistrement :

☐ Recommandé avec demande d'avis de réception **ou** ☐ Remise contre récépissé

Observations :_____

_____